

**INFO  
LETTRE  
NUMERO  
SPÉCIAL**

le 10/05/2017

**SOMMAIRE**

Directoire, appel  
à candidatures

Campagne ISF



**DATES À  
RETENIR**

Mi juin : date limite  
pour souscrire dans  
le cadre de l'ISF

25 novembre :  
Assemblée générale  
de Garrigue

# APPEL À CANDIDATURES

Comme vous le savez, notre coopérative, investisseur solidaire, est dirigée par un directoire, actuellement composé de trois membres. Son mandat – 4 ans – vient à son terme en décembre prochain.

C'est le Conseil de Surveillance qui nomme le directoire, composé de deux à cinq membres et Garrigue cherche des candidats pour venir le compléter, certains des membres actuels continuant, d'autres non.

Qui cherchons nous ?

Des gens avec le désir de promouvoir et de développer Garrigue et son projet d'investisseur de l'économie sociale et solidaire, porté par une communauté de citoyens engagés dans un outil coopératif.

Des gens avec une compétence dans un des domaines nécessaires au développement de notre activité : analyse des demandes de financement, suivi des entreprises, levée de fonds, communication et relations publiques mais aussi juridique, comptable, fiscal, etc.

Des gens avec un peu de temps disponible aussi : de quelques heures à quelques jours par semaine. Il va sans dire que les fonctions de membre du directoire ne sont pas rémunérées. (A noter aussi : les statuts fixent aussi une limite d'âge à 70 ans.)

Est-ce intéressant, voire passionnant ? Oui. ! Il s'agit de participer à l'essor d'une finance solidaire et éthique, de financer des projets innovants et alternatifs porteurs d'impact social, territorial ou environnemental , et de relever le défi de concilier pérennité économique et plus-value sociale.

Est-ce du travail ? Oui. La pertinence de l'outil Garrigue n'est guère à démontrer mais dans un environnement qui évolue, nous avons besoin de réaffirmer notre place, assez singulière, de citoyens investisseurs. Une certaine concurrence est apparue entre les différentes formes de financement participatif, solidaire, socialement responsable, etc. Notre situation économique reste fragile, elle a besoin d'être confortée. Bref, des enjeux importants pour une équipe – le directoire- appuyée par les salariés de la coopérative et un petit réseau de sociétaires actifs.

Vous seriez tenté ? Vous voudriez en savoir plus ? N'hésitez pas à nous contacter à [directoire2018@garrigue.net](mailto:directoire2018@garrigue.net) , un membre de l'actuel directoire rentrera en contact avec vous .

Le directoire.

# CAMPAGNE ISF

Pionnier de l'économie sociale et solidaire, né il y a plus de 30 ans à l'initiative des clubs d'investissement Cigales, Garrigue agit au quotidien pour mettre la finance au service des personnes, de l'emploi et des territoires. La vocation de Garrigue est de faire émerger des petites initiatives collectives et de renforcer leurs fonds propres, en mettant en relations deux catégories de personnes : des entrepreneurs solidaires et des épargnants désireux de les accompagner.

En souscrivant des actions labellisées Finansol d'une valeur de 65 euros l'unité, vous offrez à des projets solidaires des moyens d'exister, et aux entreprises les moyens de se développer et vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 50% de l'ISF.\*

Les fonds placés sont directement investis dans des entreprises en création ou en développement à forte plus value sociale et/ ou environnementale, à gouvernance participative et à lucrativité encadrée (insertion, énergie renouvelable, agriculture responsable..)

Vous envisagez de souscrire au capital de la Coopérative Garrigue ? Renvoyez nous le bulletin de souscription rempli et le règlement correspondant à l'adresse suivante :

18 rue de Varenne, 75007 Paris



\* Cet avantage est soumis à certaines conditions prévues à l'Article 885-0 V bis B du Code général des impôts, notamment les titres doivent être conservés jusqu'au 31 décembre de la septième année suivant celle de la souscription.

En 2016, grâce à vos souscriptions Garrigue a pu investir dans de nombreux projets dont :

## **ENERCOOP, fournisseur d'électricité 100% renouvelable**

Structure coopérative de fourniture d'électricité d'origine renouvelable qui achète directement le courant aux producteurs (associés) pour le revendre aux consommateurs. Actuellement elle regroupe plus de 25 000 sociétaires et consommateurs.

Enercoop s'est engagé à :

- Donner aux consommateurs l'opportunité d'être pleinement responsables de leurs choix énergétiques
- Offrir aux producteurs d'électricité d'origine renouvelable de nouveaux débouchés dans une optique de commerce équitable et d'incitation au développement de nouveaux moyens de production
- Permettre aux collectivités locales qui le souhaitent d'atteindre l'exemplarité en matière énergétique
- Engager des citoyens dans une action positive d'envergure

16 quai de la Loire  
75019 Paris  
0970680765

## **PLANETE SESAME 92, restaurant traiteur solidaire**

- Un traiteur social qui forme des salariés en insertion
- Un traiteur engagé qui cuisine des produits BIO et issus du commerce équitable
- Un traiteur attentif à l'environnement qui utilise de la vaisselle biodégradable et qui est engagé dans la solidarité climatique avec l'ONG CO2 Solidaire

194, avenue de la République  
92000 Nanterre  
01 47 82 19 1

# Bulletin de souscription

---

---

AVERTISSEMENT En application de l'article 211-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, la Coopérative Garrigue informe les investisseurs participant à la présente offre : 1. que la présente offre ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF. 2. que les personnes ou entités mentionnées au 2° du II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier ne peuvent participer à cette offre que pour compte propre dans les conditions fixées par les articles D. 411-1, D. 411-4, D. 734-1, D. 744-1, D. 754-1 et D. 764-1 du code monétaire et financier. 3. que la diffusion, directe ou indirecte, dans le public des instruments financiers ainsi acquis ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1 et L. 621-8 à L. 621-8-3 du code monétaire et financier. Pour les détails des textes - voir documents en bas de page.

La Coopérative Garrigue attire votre attention sur les éléments suivants :

- la société Garrigue est régie par les textes relatifs aux sociétés anonymes coopératives à capital variable. Son objet social est de promouvoir l'économie alternative. Les fonds à lever dans le cadre de la présente émission seront destinés à des investissements dans des entreprises non cotées apportant des biens et services notamment dans les domaines des produits biologiques, des énergies renouvelables, du commerce équitable, ou pour le développement des territoires ou les populations défavorisées.

- les actions ne sont pas destinées à être cotées et aucun marché ne sera organisé à l'initiative de la société : les titres faisant l'objet de la présente opération ne seront pas admis aux négociations sur un marché réglementé et ne bénéficieront donc pas des garanties correspondantes. - les clauses statutaires d'agrément et de cession encadrent la négociabilité des actions. Le directoire prononce l'agrément de tout nouvel actionnaire. Il peut aussi exclure les actionnaires.

- Garrigue n'a jamais distribué de dividendes et n'envisage pas à court terme d'en distribuer. - le remboursement des actions est effectué à la valeur nominale déduction faite, s'il y a lieu, des pertes subies sur le capital social. Pour l'année 2016-2017, cette valeur de remboursement s'élève à 56,39 €.

- A compter de la date de demande de remboursement formulée par l'actionnaire, le Directoire dispose d'un délai maximum de cinq ans, sans intérêts, pour effectuer le remboursement. L'associé qui cesse de faire partie de la société, soit par l'effet de sa volonté, soit par suite de décision de l'assemblée générale, reste tenu, pendant cinq ans, envers les associés et envers les tiers, de toutes les obligations existant au moment de son remboursement.

- pour conserver l'avantage fiscal attaché à la souscription au capital de Garrigue, soit au titre de la réduction d'impôt sur le revenu, soit au titre de la libération partielle de l'impôt de solidarité sur la fortune, le souscripteur doit conserver les titres pendant la durée prévue par le Code général des impôts, soit jusqu'au 31 décembre de la septième année en cas de remboursement.

Je reconnais avoir pris connaissance de cet avertissement

Date

Signature

GARRIGUE  
18, Rue de Varenne 75007 PARIS  
Tél. : 07 76 71 48 56  
e-mail : contact@garrigue.net  
site internet : www.garrigue.net



NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE RÉSERVÉ À GARRIGUE	
date de réception	
n° d'ordre	

Coopérative alternative de mutualisation  
du risque Société anonyme à capital variable,  
à conseil de surveillance et directoire au capital minimum de 1 000 000 € - RCS PARIS 333 986 727

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné (e),

**M. Mme. Mlle** : .....

(NOM et prénom usuel ou RAISON SOCIALE)

**Adresse** : .....

.....

**Code postal** : ..... **Ville** : .....

**Tél.** : ..... **E-mail** : .....

pour les personnes morales (sociétés, associations, ...), veuillez préciser :

forme juridique : .....

représentée par : ..... en qualité de : .....

code SIREN : ..... N° APE/NAF : .....

Après avoir pris connaissance des principes de la société dénommée

#### GARRIGUE

dont le siège est au 18 Rue de Varenne 75007 Paris

ayant pour objet principal de participer au développement de solidarités économiques directes en apportant aux entreprises solidaires tout moyen de création et de développement,

déclare souscrire ..... action(s) de 65 Euros chacune de ladite société,

À l'appui de ma souscription, je remets un chèque (établi à l'ordre de GARRIGUE)

d'un montant de : ..... Euros

Tiré sur la banque .....

N° (du chèque) .....

Je souhaite bénéficier d'une déduction d'imposition au titre de :

L'Impôt sur les Revenus des Personnes Physiques (IRPP) **OU**  L'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF)

Un accusé réception avec certificat d'investissement me sera adressé après agrément du directoire.

Je désire que cet argent soit investi de préférence (**ne cocher qu'UNE seule case thématique**) :

dans toute activité relevant de la compétence de GARRIGUE dans un secteur d'activité spécifique

Produits et magasins bio

Energies renouvelables et environnement

Commerce équitable

Insertion et développement local

Autre : .....

Comment avez-vous connu Garrigue ? .....

Souhaitez-vous vous impliquer bénévolement dans la coopérative ? ..... (Si oui un questionnaire vous sera envoyé)

Souhaitez-vous vous impliquer bénévolement dans la coopérative ? ..... (Si oui un questionnaire vous sera envoyé)

Fait à ..... le ...../...../.....

faire précéder la signature des mots manuscrits :

« Bon pour souscription à ...(nombre en toutes lettres)... actions »

Signature



# GARRIGUE

**18 Rue Varenne, 75007, Paris**

**01 42 84 98 70**

**facebook : Garrigue**

**site web : [www.garrigue.net](http://www.garrigue.net)**

**[contact@garrigue.net](mailto:contact@garrigue.net)**